

## Conditions d'admission

### Age

- Eveil musical, éveil à la danse et petits papoteurs**  
à partir de 5 ans
- Formation Musicale, instrument, chant, groupe vocal, danse classique**  
à partir de 7 ans
- Scène et parole (diction), seul en scène et atelier (déclamation)**  
à partir de 8 ans
- Atelier Spectacle Théâtre**  
à partir de 10 ans
- Groupe vocal « ado-adulte », dire et parler juste (orthophonie)**  
à partir de 12 ans
- Théâtre**  
à partir de 14 ans
- Formation Musicale, instrument, chant, déclamation, diction (adultes)**  
à partir de 14 ans

### Fréquentation

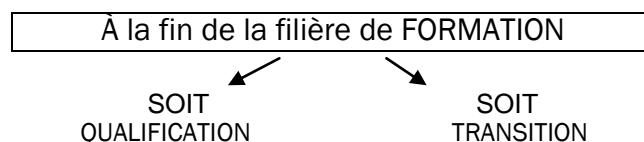
- ✓ D'une manière générale, l'élève doit fréquenter au moins 2 périodes de cours par semaine (2 x 50 minutes) pour être considéré comme élève régulier.  
Exceptions : filière préparatoire des 3 domaines et la danse (filière formation) : 1 période de 50 minutes par semaine.
- ✓ L'élève est admis dans l'année suivante à condition de réussir les évaluations organisées pendant l'année. La simple fréquentation du cours ne suffit pas.
- ✓ La participation aux évaluations de fin d'année à l'instrument n'est possible que si l'élève est régulier au cours de formation musicale.
- ✓ Les élèves ne peuvent rester plus de 2 ans inscrits dans la même année d'étude.

## MUSIQUE

**FORMATION MUSICALE** (cours obligatoire à partir de la filière Formation pour les élèves désireux de suivre les cours d'instrument ou de chant)

Eveil musical (facultatif) : 1 période/semaine ; 2 années d'étude

Formation (obligatoire) : 2 périodes/semaine ; 4 années d'étude

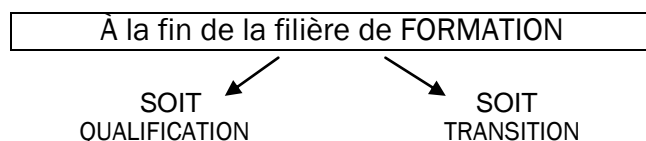


Qualification (obligatoire) : 2 périodes/semaine ; 1 année d'étude

Transition : 3 périodes/semaine (il faut suivre 5p de cours/semaine dès que l'on s'inscrit dans cette filière ; 2 p à partir de T4 si Formation Musicale terminée)

## INSTRUMENTS ET CHANT

Formation: 1 période/semaine ; 5 années d'étude



Qualification: 1 période/semaine ; 5 années d'étude

Transition (uniquement à l'instrument) : 1 période/semaine ; 5 années d'étude

GRUPE VOCAL ENFANT et GRUPE VOCAL ADULTES : si cours unique : 2 périodes obligatoires ; Formation Musicale non obligatoire

ENSEMBLE INSTRUMENTAL : 2 périodes/semaine + suivre un cours de base Musique ou avoir terminé un cours de formation instrumentale en Qualification ou Transition

MUSIQUE DE CHAMBRE INSTRUMENTALE : 1 période/semaine + suivre un cours de base en formation instrumentale en Qualification ou Transition ou avoir terminé ces études ; cours obligatoire pour les élèves inscrits en T3 à l'instrument

MUSIQUE DE CHAMBRE VOCALE : 1 période/semaine + avoir terminé Q4 chant

GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT : 1 période/semaine

## ARTS DE LA PAROLE

PETITS PAPOTEURS (Diction Préparatoire) : 1 période/semaine ; 3 années d'étude

SCÈNE ET PAROLE (Diction)

Formation enfant: 2 périodes/semaine ; 4 années d'étude

PRISE DE PAROLE (Diction)

Formation adulte : 1 période/semaine ; 2 années d'étude

SEUL EN SCÈNE (Déclamation)

Formation : 1 période/semaine ; 5 années d'étude (2 années en filière adulte)

Qualification : 1 période/semaine ; 5 années d'étude + suivre un autre cours de base ou complémentaire du domaine ; + orthophonie dès Q3

THÉÂTRE (Art Dramatique)

Formation: 2 périodes/semaine ; 2 années d'étude

Qualification : 2 périodes/semaine ; 5 années d'étude + Avoir satisfait au moins à 1 année du cours de diction en filière de Formation + suivre un autre cours de base ou complémentaire du domaine ; dès Q3 + orthophonie + Déclamation

DIRE ET PARLER JUSTE (Orthophonie) : 1 période/semaine + Suivre un autre cours de base du domaine

ATELIER SPECTACLE « SEUL EN SCÈNE » : 1 période/semaine - Suivre un autre cours de base du domaine ou avoir terminé le cours de base en Formation ou être exempté par conseil de classe

ATELIER SPECTACLE « THÉÂTRE » : 2 périodes/semaine + Suivre un autre cours de base du domaine ou avoir terminé le cours de base en Formation ou être exempté par conseil de classe

## DANSE

### DANSE CLASSIQUE

Eveil à la danse : 1 période/semaine ; 2 années d'étude

Formation : 1 période/semaine ; 4 années d'étude

Qualification : 2 périodes/semaine ; 7 années d'étude

POINTES : 1 période/semaine ; à partir de Qualification 1 en danse classique